



## **Le gouvernement, qu'on a connu meilleur en matière de communication, lancera au printemps le site**

[www.oups.gouv.fr](http://www.oups.gouv.fr).

Ce site, qualifié « d'aide au droit à l'erreur » dressera la liste des erreurs fréquemment commises par les citoyens auprès des administrations, a annoncé ce samedi Gérard Darmanin au Figaro. Le site de chaque administration sera aussi doté d'un onglet "oups", qui recensera les erreurs classiques.

De l'aide au droit à l'erreur à l'aide à l'erreur, il n'y a qu'un pas, mais notre esprit est probablement déformé par nos cours de l'ENI ou de l'Enfip, voire ceux de la fac, où on apprenait que nul n'est censé ignorer la loi et que le système déclaratif avait pour contrepartie le droit pour l'administration de vérifier les déclarations.

Que des usagers soient parfois perdus dans les innombrables imprimés, pas toujours explicites, et les demandes contradictoires des administrations, c'est une chose. Que le service public se doive de leur faciliter la tâche est parfaitement normal. Mais alors, pourquoi fermer les guichets et développer l'e-administration, qui ne répond absolument pas à cette exigence d'accompagnement ? Le contribuable lambda, qui peine à utiliser Internet, y trouvera-t-il réellement la solution à ses questions ? Non, mais le gouvernement se fiche des contribuables lambda...

En revanche, les sociétés et les contribuables les mieux conseillés qui, eux, n'ont pas besoin de cet accompagnement, sauront, à coup sûr, se prévaloir de ce droit à l'erreur !

Il ne s'agit ni plus ni moins pour la CGT que d'un détournement d'une mission fondamentale du service public : sous couvert d'aider les personnes ayant légitimement besoin d'aide, on ouvre encore plus grand la porte à la fraude !

Par exemple, un guichet unique de régularisation et de réclamation des erreurs commises sera ouvert dans chaque administration, tandis que sera généralisée la détection automatique "proactive" des erreurs, a continué Gérard Darmanin. Concrètement, les administrations prendront les devants en alertant les usagers qu'ils ont pu commettre une erreur, grâce à l'exploitation des

## OUPS, un plan com qui porte bien son nom ?

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (<https://www.cgtfinancespubliques.fr>)

---

données », explique-t-il. À la DGFIP, ce guichet sera localisé à la DGE (Direction des grandes entreprises). Il s'appellera SMEC ! (SMECTA Mère !)

Les syndicats de la DGE informés par la presse, leur directrice qui ne sait rien (tout ce qu'elle trouve à répondre est que le ministre ne lui téléphone pas tous les soirs !) Un appel à candidature le 28 février pour une prise de fonction le 1<sup>er</sup> mars. Le site Oups, s'il avait déjà été ouvert, aurait-il alerté le gouvernement de cet agenda particulièrement serré, démontrant le peu de cas qu'il fait des agents et du dialogue social ?

**Public:** [Contrôle fiscal](#)  
[Humeur\(s\)](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---